Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le 28/02/2025
ID : 089-248900938-20250218-DEV_ECO_2025_07-DE

N°DEV_ECO/2025/07

Département de l'Yonne — **Communauté de Communes du Jovinien**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	12 février 2025	**Nombre de conseillers communautaires**
Date d'affichage de la convocation :	12 février 2025	Effectif légal : **49** En exercice : **49** Présents : **41** Votants : **48**

Séance du 18 février 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-huit février deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salons de l'hôtel de ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 41
M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS : 8 (dont 7 pouvoirs)
M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
M. Cyril HAGHEBAERT, pouvoir à M. Claude SCIBOZ
Mme Christine LEMOINE, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Bernard MORAINE, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
M. Francis BOURSIN, pouvoir à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, sans pouvoir
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, pouvoir à M. Bruno JAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco - année 2024

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le 28/02/2025
ID : 089-248900938-20250218-DEV_ECO_2025_07-DE

DEV_ECO/2025/07	Conseil communautaire du 18 février 2025

Objet : Participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco - année 2024
(Voir le projet de convention 2024 et le bilan 2023 en pièces jointes)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission développement économique du 13 février 2025 ;

VU la Commission des Finances et le Conseil des Maires du 11 février 2025 ;

CONSIDÉRANT que la plateforme Mobil'éco prévoit les prestations de transport solidaire à la demande, de location et de mise à disposition de véhicules ou de moyens de locomotion ;

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Communauté de Communes du Jovinien et Mobil'Eco conclu en 2017 pour un an renouvelable chaque année ;

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Jovinien s'est engagée à participer au financement de la plateforme Mobil'Eco ;

CONSIDÉRANT que le montant de la participation financière globale de la Communauté de Communes du Jovinien pour l'année 2024 s'élève à 26 600€ ;

CONSIDÉRANT les modalités de versement de la participation et conformément à la convention, le 1er versement est de 21 276,20€ et le reliquat sera versé sous réception d'une seconde facture ;

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré,
M. Claude SCIBOZ n'a pas pris part au vote
Pour : 47
Contre : 0
Abstention : 0

-AUTORISE le Président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Jovinien à la plateforme de mobilité Mobil'Eco, d'un montant de 26 600€,
-DIT que les crédits correspondants sont bien prévus au budget primitif 2024,
-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET

Communauté de Communes du Jovinien

Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND